

- **Évasio escapade Assistance** : toutes les prestations répertoriées dans l'encadré « Assistance ».
- **Évasio escapade Annulation** : exclusivement la garantie Annulation figurant dans l'encadré « Garantie Annulation ».
- **Évasio escapade Multirisque** : toutes les prestations répertoriées dans l'encadré « Assistance » ainsi que les garanties d'assurance de l'encadré « Assurance (hors annulation) ».
- **Évasio escapade Multirisque plus** : l'ensemble des prestations d'assistance et garanties d'assurance.

ASSISTANCE	
EN CAS DE MALADIE OU BLESSURE <ul style="list-style-type: none"> Transport/rapatriement Retour des membres de la famille ou d'un accompagnant assurés Rapatriement des animaux domestiques (étranger uniquement) Chauffeur de remplacement Retour anticipé en cas d'hospitalisation de la personne en charge de la garde d'un enfant mineur et/ou majeur handicapé resté au domicile 	Frais réels Billet retour + frais de taxi Frais de transport Billet ou chauffeur Billet AR + frais de taxi
FRAIS MÉDICAUX <ul style="list-style-type: none"> Remboursement complémentaire des frais médicaux à l'étranger Zone 2 : Europe et Pays méditerranéens Zone 3 : Monde entier Urgences dentaires Franchise des frais médicaux Avance sur frais d'hospitalisation à l'étranger Zone 2 : Europe et Pays méditerranéens Zone 3 : Monde entier 	50 000 € 100 000 € 160 € 30 € 50 000 € 100 000 €
ASSISTANCE EN CAS DE DÉCÈS <ul style="list-style-type: none"> Transport de corps Frais de cercueil ou d'urne Retour des membres de la famille ou d'un accompagnant assurés Retour anticipé en cas de décès de la personne en charge de la garde d'un enfant mineur et/ou majeur handicapé resté au domicile 	Frais réels 1 000 € Billet retour + frais de taxi Billet AR + frais de taxi
ASSISTANCE VOYAGE Avant le voyage <ul style="list-style-type: none"> Informations Voyage Pendant le voyage <ul style="list-style-type: none"> Avance de la caution pénale à l'étranger Prise en charge des honoraires d'avocat à l'étranger Retour anticipé en cas d'attentat Retour anticipé en cas de catastrophe naturelle Assistance en cas de vol, perte ou destruction des documents d'identité ou des moyens de paiement Informations santé Après le voyage suite à rapatriement <ul style="list-style-type: none"> Voyage des enfants chez un proche ou voyage d'un proche jusqu'au domicile Aide ménagère Garde des animaux de compagnie Confort hospitalier École à domicile 	15 300 € 3 100 € Billet retour + frais de taxi Billet retour + frais de taxi Avance de fonds de 500 € Billet AR 10 heures Transport + hébergement 153 € Location de TV 77 € 1 600 €

Montants maximaux TTC par personne

ANNULATION	
ANNULATION DE SÉJOUR <ul style="list-style-type: none"> Maladie, accident ou décès Annulation Toutes Causes Justifiées 	Selon conditions de vente dans la limite de 3 000 €/personne et 12 000 €/événement Sans franchise 10 % avec un minimum de 50 €

Montants maximaux TTC par personne

ASSURANCE (HORS ANNULATION)	
RATAGE D'AVION	Prise en charge d'un nouveau billet d'avion dans le cas d'un départ dans les 24 heures, à hauteur de 50 % du montant total de votre forfait initial ou à hauteur de 80 % de votre vol sec
BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS <ul style="list-style-type: none"> Vol, destruction totale ou partielle, perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport Objets précieux : limités à 50 % du montant de la garantie Franchise pour les dommages aux valises Indemnités de retard de livraison des bagages Frais de reconstitution des documents d'identité 	1 500 € 50 € Forfait 150 € 150 €
INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE <ul style="list-style-type: none"> Capital Décès ou Invalidité Permanente Totale Pour les enfants mineurs Franchise de 10 % 	50 000 € 7 500 €
RESPONSABILITÉ CIVILE, VIE PRIVÉE À L'ÉTRANGER <ul style="list-style-type: none"> Plafond global de garantie Dont dommages corporels et dommages immatériels consécutifs à des dommages corporels garantis Dont dommages matériels et dommages immatériels consécutifs à des dommages matériels garantis 	4 000 000 €/événement 4 000 000 €/événement 75 000 €/événement
RETARD D'AVION <ul style="list-style-type: none"> Sur vol régulier aller et/ou retour Sur vol charter aller 	Remboursement sur justificatifs des dépenses de frais de repas et de rafraîchissements ou d'hébergement avec un max. de 200 €
RETOUR IMPOSSIBLE <ul style="list-style-type: none"> Prise en charge sur justificatifs des frais d'hébergement, de repas et d'effets de première nécessité en cas de retour impossible au-delà de sa date de retour initialement prévue. Franchise 	200 € max./assuré et /nuit supplémentaire suivant la date de retour initialement prévue avec un max. de 5 nuits consécutives. La première nuit consécutive à la date de retour

Montants maximaux TTC par personne

Besoin d'aide ou d'information ?
Contactez nos conseillers
Relation Clients Europ Assistance



01 41 85 93 65

Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h
sans interruption

* Vous vivez, nous veillons